



Mission régionale d'autorité environnementale

ÎLE-DE-FRANCE

**Note d'information relative à l'absence
d'observation de la Mission régionale d'autorité
environnementale d'Île-de-France sur le projet de
centrale solaire au sol à Moisenay (77) dans le cadre
d'une procédure de permis de construire**

**N°008680/A P
du 20/05/2026**

La Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France a été saisie le 25/03/2026 pour avis sur le projet de centrale solaire au sol à Moisenay (77), présenté par LES BONNES, dans le cadre d'une procédure de permis de construire.

Conformément à l'article R. 122-7 du Code de l'Environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observation sur le dossier. Le projet n'appelle pas d'observation nécessitant des recommandations compte tenu des enjeux de ce territoire.

Cette information est à porter à la connaissance du public dans le cadre de la consultation prévue par le Code de l'Environnement. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site internet de la MRAe.

**Avis n°008680/A P du 20/05/2026
sur le projet de centrale solaire au sol à Moisenay (77)**